



## Lese depuis toujours aujourd'hui on me demande de payer

Par **VIVIE040966**, le **08/09/2010** à **19:13**

Bonjour,

Mon mari, deuxième enfant d'une famille de 6 n'a jamais bénéficié de rien lors du vivant de ses parents. Or ses frères et soeurs ont tous, pour la majorité acheté des terrains ou maisons (patrimoine de la famille ) à des prix plus qu'avantageux, si effectivement ils ont été acheté. Certains même, ont été logés gratuitement pendant de nombreuses années sans compter ceux à qui l'on a prêté de l'argent sans savoir s'il y a eu remboursement. Maintenant ma belle mère, qui a l'usufruit de l'unique immeuble qu'il reste, doit rentrer dans une maison pour les malades atteints d'Alzeimher et la soeur ainée qui gère les comptes nous informe qu'il faudra participer à part égale dans le financement de ce logement. Nous n'avons jamais eu accès ni aux comptes ni aux dossiers chez le notaire et n'avons jamais voulu créer de problèmes.....

Mais, Est ce que tout cela est bien légal? A qui puis je m'adressais pour avoir des éclaircissemnts?

d'avance merci